



## ECOLE DE SPORT

SAISON 2008 / 2009

### HORAIRES ET LIEUX D'ENTRAINEMENTS SUIVANT LES SUPPORTS

<input type="checkbox"/>	OPTIMIST et MULTI VOILE débutant	Lac de Tanchet	mercredi matin	9h30	à	12h00
<input type="checkbox"/>	OPTIMIST perfectionnement	Base de mer	mercredi matin	9h30	à	12h00
<input type="checkbox"/>	OPTIMIST, CATAMARAN et PLANCHE A VOILE	Base de mer	compétition mercredi	14h00	à	18h00
<input type="checkbox"/>	OPTIMIST, CATAMARAN et PLANCHE A VOILE	Base de mer	loisir samedi	9h30	à	12h00
<input type="checkbox"/>	J 80	Port Olona	samedi	13h00	à	18h00
<input type="checkbox"/>	420 et EUROPE	Base de mer	mercredi	14h00	à	18h00

### ADHESION AUX S.N.SABLAIS 2009 (du 01/01/09 au 31/12/09)

<input type="checkbox"/>	- 18 ans	30,00 €
<input type="checkbox"/>	de 18 à 23 ans	40,00 €
<input type="checkbox"/>	+ 23 ans	52,00 €
<input type="checkbox"/>	Famille de 3 et +	105,00 €

### INSCRIPTION ECOLE DE SPORT 2009 (du 01/09/08 au 31/06/09)

<input type="checkbox"/>	OPTIMIST LAC et MULTI VOILE débutant	70,00 €
<input type="checkbox"/>	OPTIMIST MER et CATAMARAN 1 <sup>ère</sup> année	120,00 €
<input type="checkbox"/>	OPTIMIST MER, CATAMARAN compétition	180,00 €
<input type="checkbox"/>	OPTIMIST, CATAMARAN LOISIR	180,00 €
<input type="checkbox"/>	LASER / EUROPE	180,00 €
<input type="checkbox"/>	PLANCHE A VOILE	145,00€
<input type="checkbox"/>	TOUS SUPPORTS + 25 ANS	240,00€
<input type="checkbox"/>	HABITABLE (J 80 et FIRST CLASS 8)	
	Etudiant ou adulte en recherche d'emploi	10 séances 240,00€
	Adulte	10 séances 340,00€

### LICENCES FFV 2009 (du 01/01/08 au 31/12/08)

<input type="checkbox"/>	-18 ans	23,40 €
<input type="checkbox"/>	+ 18 ans	46,80 €

Pour la 1<sup>ère</sup> prise de licence, la licence est appelée **PRIMO**, sa validité est du 01/09/08 au 31/12/09

### Pièces à fournir

- la licence de l'année 2008 avec visa médical  
ou, pour les nouveaux licenciés, un certificat médical de moins de 3 mois
- 1 photo d'identité

### **RAPPEL**

- l'adhésion
- l'inscription à l'activité choisie
- la possession d'une licence

**sont indissociables dans l'année**

Une capacité à l'immersion et à la natation est demandée (25 m pour les moins de 16 ans, 50 m pour les plus de 16 ans).

Cette capacité sera attestée par les parents pour les enfants mineurs.

Les Brevets de Natation correspondants peuvent justifier de ces capacités.